

SOUS-PROGRAMME

<u>1^{ère} ligne</u>	<u>2^e ligne</u>
55110 Guichet adulte 1 ^{ère} ligSM	56680 CEP Adulte Dorion 56690 CEP-Valleyfield
55120 Suivi adulte 1 ^{ère} ligSM	56710 PEP 56730 TPL 1 an
55130 PAJSM	56740 Réadapt SMA 2 ^e ligne
55411 Équipe de crise	56770 Suivi adapté

INSTALLATION

Selon le territoire CLSC de la résidence de l'utilisateur (les notes et autres documents doivent être classés dans les archives de la même installation que celle de la statistique)

TYPE D'INTERVENTION

1	Intervention individuelle
4	Intervention de groupe

RAISON DE L'INTERVENTION

LÉGENDE

- **PQPTM** : Les libellés avec cet acronyme font partie du programme québécois pour les troubles mentaux. Pour plus de détails, vous référez au *Guide de saisie I-CLSC_PQPTM* de juin 2021 (nouveau guide MSSS à venir).
- **Astérisque (*)** : **Veillez toujours utiliser le code le plus précis, d'autant plus lorsqu'un astérisque se trouve vis-à-vis le code, car le ministère fait le suivi de ces raisons et actes d'interventions.**
- **Gris** : Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

2850	Dysfonctions sexuelles : ... <i>groupe hétérogène de troubles qui se caractérisent typiquement chez une personne par une perturbation cliniquement significative de la capacité à répondre sexuellement ou à éprouver du plaisir sexuel.</i>
2860	Dysphorie de genre : ... <i>se réfèrent à la détresse qui peut accompagner l'incompatibilité entre le genre vécu ou exprimé et le genre assigné</i>
2870¹	Troubles paraphiliques
2900	Problèmes reliés à la vie de couple
	2901 Alcoolisme du conjoint
	2902 Communication dans le couple
	2903 Décès du conjoint
	2904 Rupture du couple
	2905 Maladie grave du conjoint
	2907 Remise en question du couple
	2908 Toxicomanie du conjoint
3000	Problèmes reliés à la vie familiale
	3001 Adaptation à l'arrivée d'un enfant
	3003 Décès dans la famille, <u>excluant</u> : décès du conjoint (2903)
	3004 Relations interfamiliales
	3005 Relations parents-enfants (0 à 11 ans)
	3006 Relations parents-adolescents (12 à 17 ans)

¹ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

	3007	Santé physique ou mentale dans la famille <u>excluant</u> : 3012 & 3008
	*3008	Problèmes de santé mentale chez le parent de l'utilisateur
	3009	Adaptation à une situation de famille monoparentale
	3010	Adaptation à une situation de famille reconstituée
	3011	Adaptation d'un enfant à une dislocation familiale
	3012	Adaptation à l'arrivée d'un enfant handicapé (intellectuel ou physique) ou malade
	*3013	Adaptation au placement d'un membre de la famille
	3014	Compétences parentales déficientes ou insuffisantes
	* 3015	Épuisement de la famille
	3016	Toxicomanie dans la famille
	3018	Relation parents-enfants d'âge adulte (18 ans et plus)
	3097	Problème de relation CPE-famille
	3098	Adaptation à un deuil périnatal
	3099	Problème de relation famille-école
3400		Problèmes socioéconomiques
3500		Problèmes reliés au travail
	* 3502	Épuisement profession (burnout)
	3503	Perte d'emploi et problèmes reliés à la recherche d'un emploi
	3506	Adaptation professionnelle
	3507	Intégration au marché du travail
	3508	Relations interpersonnelles au travail
3600		Problèmes sociaux divers <u>Incluant</u> : environnement, immigration ou citoyenneté, défense des droits, minorité ethnique, éloignement, loisirs
	* 3612	Itinérance
	3619	Demande de régime de protection (Tutelle, mandat d'inaptitude, etc)
	* 3620	Absence ou épuisement des proches aidants
4000		Problèmes reliés à la victimisation
	4007	Victime de harcèlement, <u>excluant</u> : 4507 & 3501
	4008	Victime d'agression ou d'acte de violence <u>excluant</u> : 4501, 4502, 4503, 3501, 5301 & 5310
	4009	Victime d'exploitation financière
4100		Problèmes reliés à la maltraitance (voir la liste déroulante pour tous les types de maltraitance) <u>Incluant</u> : aînés et toutes autres personnes majeures en situation de vulnérabilité.
	* 4101	Maltraitance psychologique : gestes, paroles ou attitudes qui constituent une atteinte au bien-être ou à l'intégrité psychologique.
	* 4105	Maltraitance organisationnelle : toute situation préjudiciable créée ou tolérée par les procédures d'organisations (privées, publiques ou communautaires) responsables d'offrir des soins ou des services de tous types, qui compromet l'exercice des droits et libertés des personnes.
4200		Problèmes reliés à la dépendance
	*4201	Alcool
	*4204	Tabac et / ou vapotage à la nicotine
	*4206	Jeux de hasard et d'argent
	*4207	Internet et écrans <u>incluant</u> : les jeux vidéo, les réseaux sociaux et autres écrans, <u>excluant</u> : les jeux de hasard et d'argent
	*4208	Opioides
	*4209	Cannabis
	*4210	Hallucinogènes
	*4211	Substances volatiles
	*4212	Sédatifs, hypnotiques ou anxiolytiques

	*4213	Stimulants	
4400	Problèmes	reliés à la négligence	
	4401	Risque d'atteinte ou atteinte à la sécurité physique	
	4402	Risque d'atteinte ou atteinte au bien-être relationnel	
4500	Problèmes	reliés à des agressions à caractère sexuel	
	<u>Victime</u>		
	* 4501	Victime d'inceste	
	* 4502	Victime de viol	
	* 4503	Victime d'autres formes d'agression sexuelle	
	* 4504	Séquelles d'inceste →	
	* 4505	Séquelles de viol →	
	* 4506	Séquelles d'autres formes d'agression sexuelle →	
	<u>Agresseur</u>		
	* 4511	Agresseur intrafamilial auprès d'un enfant (inceste)	
	* 4512	Agresseur auprès d'enfant, sans lien intrafamilial	
4900	Problèmes	de comportement	
	4902	Comportement agressif	
4950	Problèmes	suicidaires	
	4951	Idéation suicidaire	
	4952	Comportement suicidaire	
	*4953	Automutilation	
4960²	Troubles	bipolaires et apparentés	
	*4961 ²	Troubles bipolaires de type 1	
	*4962 ²	Troubles bipolaires de type 2	
	*4963 ²	Troubles cyclothymiques	
4970²	Troubles	dépressifs (PQPTM)	
	*4971 ²	Troubles dépressifs caractérisés (PQPTM)	
	*4972 ²	Troubles dysruptifs avec dysrégulation émotionnelle (PQPTM)	
	*4973 ²	Troubles dépressifs persistants (PQPTM)	
4980²	Troubles	obsessionnels-compulsifs et apparentés	
	*4981 ²	Troubles obsessionnels-compulsifs (PQPTM)	
	*4982 ²	Obsession de dysmorphie corporelle (PQPTM)	
	*4983 ²	Thésaurisation pathologique (sylllogomanie) (PQPTM)	
	*4984 ²	Trichotillomanie (PQPTM)	
	*4985 ²	Dermatillomanie (PQPTM)	
4990³	Troubles	liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress	
	*4991 ³	Troubles réactionnels de l'attachement	
	*4992 ³	Troubles de la désinhibition du contact social	
	*4993 ³	Troubles de stress post-traumatique (PQPTM)	
	*4994 ³	Troubles de stress aigu	
	*4995 ³	Troubles de l'adaptation	
	*4996 ³	Troubles du deuil complexe persistant	
5000	Problèmes	d'adaptation sociale et de croissance personnelle	
	5003	Relations interpersonnelles <u>excluant</u> : 3004, 3005, 3006, 2900 et 3508	
	5004	Isolement social	

On considère comme *séquelle* un problème qui persiste plus d'un an après l'événement

² Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

- 5007 Besoin d'affirmation
- 5008 Inacceptation de soi (estime et image de soi)
- 5009 Remise en question personnelle par rapport à soi-même ou à son choix de vie
- 5010 Cycles de vie et problèmes de transition, incluant : adolescents, adultes, personnes âgées, etc.
- 5011 Adaptation à une situation éprouvante inclut : décès d'un proche
- 5015 Problème d'apprentissage

5020³ Troubles à symptomatologie somatique et apparentés

- *5036³ Indice de retard global de développement

- ** 5045 Décès d'un proche
- ** 5047 Adaptation et intégration en milieu de garde
- ** 5049 Adaptation à la maladie (physique, chronique ou handicap)

5050 Indice de troubles mentaux et symptômes associés

- *5051 *Indice de troubles anxieux (Inscrire lorsque pour un trouble mental présumé PQPTM)*
- *5052 *Indice de troubles dépressifs (idem PQPTM)*
- *5053 Indice de troubles bipolaires et apparentés
- *5054 Indice de troubles de personnalité
- *5055 *Indice de troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés (idem PQPTM)*
- *5056 Indice de troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments
- *5057 *Indice de troubles liés à des traumatismes ou à un facteur de stress (idem PQPTM)*
- *5059 Indice de trouble du spectre de la schizophrénie et les autres troubles psychotiques
- *5060 Indice de troubles dissociatifs
- *5061 Indice de troubles à symptomatologie somatique et apparenté
- *5062 Indice de troubles de dysphorie de genre
- *5063 Indice de troubles lié à une substance et troubles addictifs
- *5064 Indice de troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites

5100³ Troubles neurocognitifs (TNC) : Incluant : Démence, trouble amnésiques et autres TNC (TNC dû à ... Alzheimer, corps de Lewy, vasculaire, Parkinson, Huntington, etc)

- *5101³ État confusionnel (Délirium)

5110³ Schizophrénie et autres troubles psychotiques

... Ces troubles sont définis par des anomalies dans au moins un des cinq domaines suivants : idées délirantes, hallucinations, pensée désorganisée (discours), comportement moteur grossièrement désorganisé ou anormal (incluant la catatonie) et symptômes négatifs.

5130³ Troubles anxieux (PQPTM)

Incluant : anxiété généralisée, trouble panique, anxiété de séparation, mutisme sélectif, agoraphobie, phobie spécifique, anxiété sociale les autres troubles anxieux (spécifié ou non spécifié).

- * 5132³ *Trouble d'anxiété généralisée (PQPTM)*
- * 5133³ *Trouble de panique (PQPTM)*
- * 5134³ *Agoraphobie (PQPTM)*
- * 5135³ *Phobie spécifique (PQPTM)*
- * 5136³ *Phobie sociale (PQPTM)*

5150³ Troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments.

Incluant : le pica, le mérycisme, le trouble de l'alimentation avec restriction ou évitement, l'anorexie mentale, la boulimie, les accès hyperphagiques et les autres troubles de l'alimentation ou de l'ingestion d'aliments, spécifiés ou non spécifiés

³ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

	*5153 ³	Restriction ou évitement de l'ingestion d'aliments
	*5154 ³	Anorexie mentale
	*5155 ³	Boulimie
	*5156 ³	Accès hyperphagiques
5160⁴	Troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites	
	*5161 ⁴	Troubles oppositionnels avec provocation
	*5162 ⁴	Troubles explosifs intermittants
	*5163 ⁴	Troubles des conduites
5170⁴	Troubles de la personnalité	
	*5171 ⁴	Groupe A des troubles de la personnalité
	*5172 ⁴	Groupe B des troubles de la personnalité
	*5173 ⁴	Groupe C des troubles de la personnalité
5190⁴	Troubles dissociatifs	
5210⁴	Autres troubles mentaux	
5260⁴	Troubles neurodéveloppementaux	
	*5261	Troubles du spectre de l'autisme
	*5262	Troubles du déficit de l'attention/hyperactivité
	*5263	Retard global de développement
	*5264	Handicap intellectuel
	*5265	Troubles de la communication (langage, fluidité verbale, communication sociale)
	*5266	Troubles spécifiques des apprentissages-
	*5267	Troubles moteurs (Tics, Gilles de la Tourette, trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés)
5300	Problèmes reliés à la violence conjugale	
	* 5301	Victime de violence conjugale
	* 5302	Conjoint violent (agresseur)
5310	Problèmes reliés à la violence familiale	
	* 5311	Enfant ou adolescent victime de violence
	* 5312	Parent victime de violence de la part de son enfant
	* 5313	Enfant témoin de violence conjugale ou familiale
	* 5314	Violence dans la fratrie

ACTE DE L'INTERVENTION*

6000	Démarches pour l'utilisateur (voir la liste déroulante pour tous les types de démarches)	
	* 6009	Signalement à la DPJ (intervention au dossier du jeune)
6050	Poursuite de la démarche	
6100	Actions à caractère physique	
	* 6110	Infiltration et injection de médicaments
6400	Ordonnances et recommandations professionnelles	
	6401	Ordonnance médicale
	6406	Recommandation professionnelle
	* 6407	Prescriptions infirmières
6500	Actions d'évaluation ou de réévaluation	
	6502	Évaluation ou réévaluation psychosociale
	* 6504	Évaluation ou réévaluation de la capacité mentale

⁴ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

- 6507 Évaluation ou réévaluation psychologique
- 6515 Évaluation ou réévaluation biopsychosociale
- 6516 Évaluation ou réévaluation en nursing
- 6521 Évaluation ou réévaluation en ergothérapie
- 6523 Évaluation ou réévaluation en psychoéducation
- * 6529 Tests validés standardisés pour détecter des problèmes de dépendances (intervention au dossier de la personne qui passe le test)
- * **6531 Évaluation ou réévaluation du trouble mental (PQPTM)**
L'évaluation du trouble mental vise à confirmer ou non la présence d'un trouble mental, c'est-à-dire de se prononcer sur la nature des « affections cliniquement significatives qui se caractérisent par le changement du mode de pensée, de l'humeur (affects), du comportement associé à une détresse psychique et/ou à une altération des fonctions mentales.»
- 6550 Poursuite d'évaluation ou de réévaluation**
- 6570 Action auprès de l'utilisateur ou du référent afin de préciser l'orientation des services**
Code réservé aux actions produites dans les **guichets d'accès** dont le but est d'obtenir des renseignements supplémentaires permettant de venir **préciser l'orientation des services** de l'utilisateur lorsque celui-ci est en attente d'une prise en charge ou aux personnels responsables de faire des **relances nécessitant un jugement clinique pour les usagers en attente**. Excluant: Analyse dans le cadre d'une demande de service & Actions d'évaluation ou de réévaluations (6500).
- 6700 Actions d'observation ou de suivi (physique, psychique, psychosocial)**
 - 6704 Suivi et contrôle de la médication
 - 6707 Suivi de la situation psychique de l'utilisateur
 - 6708 Suivi de la situation psychosociale de l'utilisateur
- 6750 Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention**
- 6755 Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention interprofessionnel**
- 6760 Élaboration ou révision d'un Plan de service individualisé**
- 6770 Poursuite d'élaboration ou de révision d'un Plan d'intervention, Plan d'intervention interprofessionnel ou Plan de service individualisé**
- **6798 Repérage PQPTM** Questionnaire d'appréciation fait lors de l'évaluation sommaire avec profil 411
- **6799 Mesure clinique en continu PQPTM** Questionnaire d'appréciation fait lors d'un suivi PQPTM, profil 411
- **Codes 6798 & 6799 TOUJOURS utiliser en acte 2 ou 3 (Jamais en premier).
- 6950 Actions éducatives et préventives concernant l'usage des drogues**
- 6955 Actions éducatives et préventives concernant le jeu pathologique**
- 6960 Actions éducatives et préventives concernant l'usage d'alcool**
- 6970 Actions éducatives et préventives concernant l'usage du tabac et / ou vapotage à la nicotine**
- 6980 Actions de soutien à l'abandon du tabagisme et / ou vapotage à la nicotine**
- 6990 Actions éducatives et préventives concernant l'usage de médicaments**
- 7050 Actions éducatives et préventives reliées aux saines habitudes de vie**
 - 7051 Stress et relaxation
 - 7058 Habitudes de sommeil
- 7100 Actions éducatives et préventives en santé sexuelle**
- 7130 Actions éducatives et préventives concernant les rôles familiaux**
- 7140 Actions éducatives et préventives concernant les rôles du père**
- 7150 Actions éducatives et préventives concernant les rôles de la mère**
- 7200 Actions éducatives et préventives au plan psychosocial**
 - 7201 Ajustement aux étapes de la vie
 - 7202 Bien-être psychologique, incluant : hygiène mentale
 - 7204 Relations interpersonnelles
 - ** 7209 Actions éducatives et préventives au plan de la psychoéducation (incluant : toute forme de stimulation)
- 7210 Actions éducatives et préventives concernant la violence conjugale**

- 7220 Actions éducatives et préventives concernant la violence faite aux femmes**
- 7250 Actions éducatives et préventives concernant le suicide**
- 7270 Actions multifactorielles personnalisées ou non – prévention des chutes**
- 7700 Actions à caractère psychosocial incluant : la santé mentale**
- *7703 Intervention en situation de crise
 - * 7710 Mobilisation ou soutien des proches aidants, excluant : actions de réadaptation et de réintégration sociale (8100) (*coder au dossier de l'usager ayant une problématique*)
 - *7711 Services de soutien à l'entourage d'une personne dépendante (*coder au dossier du proche aidant*)
 - 7720 Thérapie
 - * 7721 Action à caractère psychosocial de type alcochoix
 - * **7724 Autosoins non dirigés (PQPTM)**
Les autosoins non dirigés (aussi appelés autosoins purs) comportent l'utilisation de matériel écrit, électronique ou faisant appel aux technologies de l'information et des communications. Ils s'appuient sur les principes issus des modèles théoriques cognitivo-comportementaux. Ils sont également adaptés au niveau de lecture de la personne. Ils se caractérisent généralement par un minimum d'interventions avec un intervenant (par exemple, des entretiens téléphoniques occasionnels) et des consignes afin que la personne utilisatrice de services puisse travailler de façon autonome et systématique.
 - * **7725 Autosoins dirigés (PQPTM)**
Les autosoins dirigés conventionnels comportent l'utilisation d'un éventail de livres, de manuels d'autosoins ou de matériel électronique adaptés au niveau de lecture de la personne utilisatrice de services et reposant sur les principes issus des modèles théoriques cognitivo-comportementaux. Il peut s'agir également de programmes d'autosoins dirigés assistés par les technologies de l'information et des communications.
 - * **7726 Éducation psychologique (PQPTM)**
L'éducation psychologique vise un apprentissage par l'information et l'éducation de la personne. Elle peut être utilisée à toutes les étapes du processus de soins et de services. Il s'agit de L'enseignement de connaissances et d'habiletés spécifiques visant à maintenir et à améliorer l'autonomie ou la santé de la personne, notamment à prévenir l'apparition de problèmes de santé ou sociaux incluant les troubles mentaux ou la détérioration de l'état mental. L'enseignement peut porter par exemple sur la nature de la maladie physique ou mentale, ses manifestations, ses traitements y compris le rôle que peut jouer la personne dans le maintien ou le rétablissement de sa santé et aussi sur des techniques de gestion de stress, de relaxation ou d'affirmation de soi. L'éducation psychologique est habituellement de courte durée, initiée par un intervenant, et soutenue par l'utilisation de documents écrits.
 - * **7727 Intervention de soutien (PQPTM)**
Cette intervention vise à soutenir la personne dans le but de maintenir et de consolider les acquis et les stratégies d'adaptation en ciblant les forces et les ressources dans le cadre de rencontres ou d'activités régulières ou ponctuelles. Cette intervention implique notamment de rassurer, de prodiguer des conseils et de fournir de l'information portant sur l'état de la personne ou encore la situation vécue.
 - * **7728 Relaxation appliquée (PQPTM)**
Programme ayant une visée d'éducation psychologique, d'enseignement de techniques de relaxation musculaire et sur la mise en pratique de ces techniques dans des situations où la personne vit ou pourrait vivre de l'anxiété. Selon les études scientifiques, le suivi consiste généralement en 12 à 15 séances hebdomadaires (un moins grand nombre de séances si la personne se rétablit plus tôt, ou plus de séances si nécessaire sur le plan clinique), d'une durée d'une heure chacune.
 - 7729 Intervention interpersonnelle (PQPTM)**
Tiré des expressions « Interpersonal therapy » ou « Interpersonal psychotherapy », la « thérapie interpersonnelle » désigne une approche limitée dans le temps qui vise à soulager les symptômes dépressifs en améliorant les relations et le fonctionnement interpersonnel actuel.
- Les articles de recherche utilisent largement les expressions « therapy » et « psychotherapy » sans toutefois que les activités auxquelles on fait référence soient nécessairement de la psychothérapie au sens de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines.
- Les articles de recherche sur lesquels s'appuient les recommandations concernant la « thérapie interpersonnelle » ne permettent pas de dire que ce type de traitement est de la psychothérapie, suggérant le terme « intervention interpersonnelle ». Ainsi, le terme « intervention interpersonnelle » désigne tout type d'aide associé à la « thérapie interpersonnelle » qui n'est pas de la psychothérapie.

*** 7730 Intervention de type cognitivo-comportementale (PQPTM)**

Des interventions qui s'apparentent à la psychothérapie, mais qui n'en sont pas, comme la rencontre d'accompagnement, l'intervention de soutien, l'intervention conjugale et familiale, l'éducation psychologique, la réadaptation, le suivi clinique et l'intervention en cas de crise sont des interventions dans le cadre desquelles il est possible d'utiliser des techniques, notamment des techniques cognitivo-comportementales. On peut également utiliser diverses techniques en psychothérapie, mais l'expression interventions utilisant des techniques cognitivo-comportementales ne renvoie pas à la psychothérapie dans ce document, ce qui signifie que ces interventions ne visent pas à modifier ce qui organise et régule le fonctionnement psychologique et mental de la personne, comme les croyances fondamentales et les schémas, pour ne référer qu'aux modèles cognitivo-comportementaux.

Les interventions utilisant des techniques cognitivo-comportementales peuvent servir de façon non exclusive à faire de l'éducation psychologique sur différents sujets (par exemple, l'impact des pensées sur les émotions, l'hygiène de vie, l'importance de l'activation comportementale et du réseau social), à soutenir la personne dans son autoobservation, à favoriser l'apprentissage de techniques de gestion des émotions et de résolution de problèmes, au développement de meilleures habiletés sociales, à la reconnaissance des pensées négatives ou automatiques et à leur association à certaines situations, et au remplacement des pensées erronées par d'autres plus adaptées ou réalistes. Ces interventions peuvent par ailleurs être offertes sous différentes modalités, plus particulièrement individuellement ou en groupe.

**** 7799 Renforcement, développement des compétences parentales**

9977 Intervention séance unique

7790⁵ Actions de psychothérapie

*** 7791⁵ Psychothérapie cognitivo-comportementale³ (PQPTM)**

La thérapie cognitivo-comportementale est une psychothérapie structurée et limitée dans le temps, issue du modèle théorique cognitivo-comportemental, où le patient travaille en collaboration avec le psychothérapeute afin de : reconnaître les types de pensées, de croyances et d'interprétations, et leurs effets sur les symptômes, états émotionnels et (ou) problèmes actuels; développer des compétences pour reconnaître, surveiller, puis remplacer les pensées, croyances et interprétations problématiques associées aux symptômes/problèmes ciblés par d'autres, plus réalistes et adaptées; développer diverses stratégies d'adaptation plus appropriées.

*** 7792⁵ Psychothérapie humaniste³ (PQPTM)**

La psychothérapie humaniste cherche à amener la personne à devenir consciente de ses difficultés, à les comprendre et à prendre ses propres décisions dans le but d'agir en fonction de ce qu'elle est et de ce qu'elle ressent. Pour les tenants de l'orientation existentielle-humaniste, l'être humain possède en lui les ressources nécessaires pour se réaliser.

*** 7793⁵ Psychothérapie psychodynamique³ (PQPTM)**

Fortement influencée par la psychanalyse et faisant appel à la notion d'inconscient, la psychothérapie psychodynamique-analytique établit un lien entre les difficultés actuelles de la personne, ses expériences passées ainsi que les conflits refoulés et non résolus de son histoire personnelle. La personne est amenée à prendre conscience de l'influence de ces conflits sur son fonctionnement afin de les comprendre et de s'en dégager graduellement.

*** 7794⁵ Psychothérapie systémique (PQPTM)**

L'objectif de la psychothérapie systémique est de modifier les relations entre la personne et son entourage. Il est ainsi fréquent que le psychothérapeute rencontre des personnes significatives. Dans l'orientation systémique-interactionnelle, on considère que les problèmes personnels surgissent et se maintiennent en raison de l'interaction entre une personne et son entourage.

8000 Actions éducatives et préventives en santé mentale

9100 Concertation clinique

- Elle entraîne la rédaction du plan d'intervention ou la révision de celui-ci qu'il y ait ou non un changement lors de cette révision
- Elle est prévue ou prévisible au plan d'intervention.
- Implique des intervenants qui sont impliqués dans le suivi de l'utilisateur (assigné à l'utilisateur).

* Veuillez toujours utiliser le code le plus précis, d'autant plus lorsqu'un astérisque se trouve vis-à-vis le code, car le ministère fait le suivi de ces raisons et actes d'interventions.

⁵ Seuls les médecins, psychologues et titulaires du permis de psychothérapeute peuvent utiliser ces codes d'actes spécifiques à la psychothérapie.

PROFIL DE L'INTERVENTION

410 Troubles mentaux

Services qui consistent en des activités d'évaluation, de consultation, de traitement, de suivi et de référence rendus à la personne ayant un trouble mental ou en voie d'être diagnostiquée et à leurs proches. Les services sont offerts dans une perspective de rétablissement et de réadaptation afin de permettre à la personne l'atteinte d'un niveau optimal de fonctionnement et d'autonomie. Les professionnels de ces services sont généralement intégrés dans une équipe multidisciplinaire.

411 Programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM)

Ensemble d'activités d'évaluation, de traitement, de suivi et de références rendus à la personne ayant un trouble mental avéré ou présumé, qui est spécifiquement pris en charge par le Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie (PQPTM). Les services suivent un modèle de soins par étapes, selon des guides de pratique clinique fondés sur les données probantes. Les traitements varient, entre autres, des autosoins jusqu'à la psychothérapie. L'évolution des symptômes, du fonctionnement et de la qualité de vie de la personne sont mesurés en continu à chaque consultation.

MODE D'INTERVENTION

↓ Mode	Type d'INTERVENTION →	1 - Individuel	4- Groupe
1	Rencontre en présence de l'utilisateur	√	√
2	Communication téléphonique en présence de l'utilisateur	√	√
3	Rencontre en l'absence de l'utilisateur	√	
4	Communication téléphonique en l'absence de l'utilisateur	√	
7	Visioconférence en présence de l'utilisateur	√	√
8	Visioconférence en l'absence de l'utilisateur	√	

MODE DE L'ACTIVITÉ PONCTUELLE

↓ Mode	De GROUPE
5	Rencontre groupe d'activité d'éducation systématique Ex. <i>postvention, présentation à un groupe.</i>
6	Rencontre groupe d'activité de <i>masse</i> Ex. Kiosque
12	Visioconférence groupe d'activité d'éducation systématique Ex. <i>postvention, présentation à un groupe.</i>
13	Visioconférence groupe d'activité de <i>masse</i> Ex. Kiosque
↓ Mode	INDIVIDUEL
9	Rencontre activité ponctuelle individualisée
10	Communication téléphonique activité ponctuelle individualisée
11	Visioconférence activité ponctuelle individualisée

S'appliquent aux actions de repérage des besoins psychosociaux en contexte de pandémie

LIEU DE L'INTERVENTION

Où se trouve l'intervenant au moment de l'intervention

120	Au domicile (<i>de l'utilisateur</i>)
150	À l'école (<i>préciser dans la liste déroulante</i>)
* 201	Centre de la petite enfance (CPE)
* 202	Service de garde en milieu familial reconnu
* 203	Garderie subventionnée
* 204	Garderie non subventionnée
* 205	Autre milieu de garde
301	Au CSSS, mission CLSC (<i>inclus le télétravail</i>)
302	Au CSSS, mission hospitalière (<i>hôpital Anna-Laberge ou Valleyfield et sous-programme de 2^e ligne</i>)
304	Au CISSS, Centre de Jour
306	Au CSSS, Aire Ouverte
400	Milieu de travail (<i>de l'utilisateur</i>)
500	Dans les locaux d'un organisme communautaire ou groupe du milieu
600	Autres établissements réseau SSSS (<i>CMR, SRSOR, Virage, Centre jeunesse, autres établissements du SSSS</i>)
900	Autres lieux (<i>restaurant, prendre une marche</i>)

SUIVI DE L'INTERVENTION

Au moment de l'intervention; - Est-ce que je pense revoir l'utilisateur ?
- Est-ce que je fais une référence pour l'utilisateur ?

100	Aucun suivi sans référence formelle
200	Aucun suivi avec référence formelle interne
201	Aucun suivi avec référence formelle interne à Aire Ouverte
300	Aucun suivi avec référence formelle externe (excluant CH et centre de réadapt.)
301	Aucun suivi avec référence formelle au C.H. (incluant CHSGS et CHSP)
302	Aucun suivi avec référence formelle au Centre de réadaptation
303	Aucun suivi avec référence formelle au Centre jeunesse
305	Aucun suivi avec référence formelle à un organisme communautaire (<i>includ : Retrouver son Entrain PQPTM</i>)
400	Suivi sans référence formelle
500	Suivi avec référence formelle interne
501	Suivi avec référence formelle interne à Aire Ouverte
600	Suivi avec référence formelle externe (excluant C.H. et centre de réadapt.)
601	Suivi avec référence formelle au C.H.
602	Suivi avec référence formelle au Centre de réadaptation
603	Suivi avec référence formelle au Centre jeunesse
605	Suivi avec référence formelle à un organisme communautaire (<i>includ : Retrouver son Entrain PQPTM</i>)

LANGUE

100	Français
200	Anglais
300	Autres